



UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD

**Décisions du Conseil de Surveillance
concernant les modalités de départ de M. Cuvillier**

▪ **Rémunération 2020 de M. Cuvillier**

Sur recommandation du Comité des Rémunérations («CR»), le Conseil de Surveillance («CS») d'Unibail-Rodamco-Westfield SE (la «Société») a pris acte que la Rémunération Annuelle Fixe due à M. Christophe Cuvillier lui sera versée jusqu'à la date de cessation de ses fonctions de Président et de membre du Directoire, soit jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

La Rémunération Variable Annuelle («RVA») due à M. Cuvillier au titre de l'exercice 2020 sera calculée conformément aux termes de la Politique de Rémunération approuvée par l'Assemblée Générale 2020 («AG») et chacun des critères financiers et qualitatifs sera évalué par le CS en 2021 en préparation de l'AG 2021. Le paiement de la RVA sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'AG 2021 (vote ex-post contraignant).

▪ **Fin du mandat de Président et de membre du Directoire de M. Cuvillier**

Sur recommandation du CR, le CS a approuvé le contenu d'un accord transactionnel à conclure entre la Société et M. Cuvillier pour régler les conditions et les conséquences de la fin de son mandat. Cette convention réglementée est conditionnée à une renonciation irrévocable et mutuelle à toute instance ou action en justice et comprend, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors d'un vote contraignant à l'AG 2021, le paiement d'une indemnité de rupture de 936,5k€ et le maintien *pro rata temporis* des attributions de Rémunération Variable Long Terme («RLT») existantes, sous conditions de performance. Il comprend également les dispositions habituelles relatives à la confidentialité, à la coopération, au non-dénigrement, à une assistance fiscale et au bénéfice temporaire d'une voiture de fonction.

Cet accord transactionnel est qualifié de convention réglementée au sens de l'article L. 225-88 du Code de commerce et à ce titre, a été communiqué aux commissaires aux comptes de la Société. Il sera soumis au vote des actionnaires lors de l'AG 2021.